Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Versailles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Collège de la Mauldre
54 rue de Mareil
78580 Maule

Téléphone
01.30.90.92.22
Fax
01.34.75.87.16
ce.0780709x@ac-versailles.fr

Maule, le 14 octobre 2014.

De : Jean-François Guillerm,
Principal

à : Parents d'élèves du collège

C.P.I. : PA + CPE + INT+ Coordonnateur EPS + Direction des écoles primaire de Maule et Bazemont + FCPE + AIPEC + SDP

Objet : **31e cross inter-écoles.**

Mesdames et Messieurs, chers parents d'élèves,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que le collège de la Mauldre organisera la **trentième-et-unième édition du cross inter-degré**, en lien avec les écoles primaire du secteur, **vendredi 17 octobre 2014 après-midi.**

Les épreuves sportives débuteront à 13h50 sur le plateau sportif de Maule (parc Fourmont et rue du Radet pour l'arrivée), et rassembleront environ 500 participants du CM2 à la 5e, encadrés par des professeurs, parents et des élèves de 3e en option EPS. La préparation physique et la reconnaissance des parcours s'effectuent pendant les cours d'EPS, depuis la rentrée scolaire et se prolonge sur tout le premier cycle de l'année en cours.

Les élèves des écoles primaires seront placés sous l'autorité des professeurs des écoles qui gèreront les déplacements de leurs élèves, en particulier les horaires de retour en fin d'après-midi.
Les élèves du collège seront placés sous la responsabilité de leurs professeurs. La demi-journée du vendredi après-midi pour les élèves de 6e, 5e et 3e option EPS est entièrement banalisée, ce qui signifie que les horaires qui s'appliquent sont 13h50-16h55, quels que soient par ailleurs l'emploi du temps ordinaire de ces élèves. **En conséquence aucun élève n'est autorisé à quitter le stade avant le retour vers le collège encadré par les professeurs responsables à 16h55**. Cette règle engage la responsabilité de l'établissement et s'impose aux parents.
Les vestiaires restant fermés jusqu'à la remise des prix, il est fortement conseillé aux élèves de se munir d'un gilet ou d'une veste chaude qu'ils pourront revêtir après leur course.

Nous recommandons aux familles d'élaborer des repas équilibrés et sains la veille du cross, avec un bon petit déjeuner. Il conviendra également de veiller au temps de sommeil et s'hydrater régulièrement. Une petite collation sera donnée sur place après le cross.

Les associations de parents d'élèves procèderont dans les jours qui viennent au recrutement de commissaires de course parmi les parents volontaires. Ces derniers renforceront nos équipes pour encadrer les sportifs et sécuriser le parcours. Ils seront identifiés par le port d'un chasuble facilement reconnaissable (apporter votre gilet jaune de la sécurité routière) et seront invités au collège à 13h00 en salle des conseils pour un « café-débriefing » d'avant course.
Pour des raisons de sécurité, a**ucun parent ou élève ou spectateur n'est autorisé à courir à côté des sportifs**, de même qu'il est interdit de pousser les coureurs dans le dos ou les tirer par la

main. Seuls les commissaires de course peuvent intervenir sur le parcours et suivre les coureurs à pied ou à vélo.

Un classement individuel sera établi pour chaque niveau de classe : les dix premières filles et les dix premiers garçons seront récompensés par des médailles et des lots. Un challenge interclasses mettra en évidence le meilleur résultat collectif. Pour cette édition, il n'y aura pas de note sur 20 associée à la performance sportive. Chaque professeur pourra retranscrire le résultat de son élève dans son cycle d'apprentissage selon sa progression.
La remise des récompenses se fera à 15h30 pour les écoles primaires et 16h30 pour le collège en présence des élus, des personnalités et des parents disponibles.
A cet égard, **les parents qui pourraient nous communiquer des lots pour récompenser nos élèves sportifs sont priés de prendre directement contact avec le collège** afin que nous les intégrions aux récompenses lors de la remise des prix.

Le cross un des temps forts de la vie scolaire, qui rythme la vie de nos établissements, et qui rassemble les familles du secteur, les équipes professionnelles et les élèves autour d'un événement fédérateur et convivial. Il s'agit d'un projet à la fois intercommunal, inter-degré, mais également d'un projet d'établissement, qui vise à évaluer les élèves sur leur bonne gestion de l'effort et de la récupération, la connaissance de soi, de ses capacités et de ses limites, la maîtrise de la performance.

Il est possible que cet événement soit couvert par la presse et/ou fasse l'objet d'un reportage dans le journal du collège et sur le site de l'établissement ; en conséquence les parents qui ne souhaitent pas que l'image de leur enfant soit publiée à cette occasion sont invités à manifester clairement leur décision en nous retournant le coupon joint à réception du présent courrier.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, chers parents d'élèves l'expression de nos salutations les plus cordiales.

JF GUILLERM
Principal du collège

Mme MOUSSART
Coordonnatrice EPS

COLLEGE DE LA VALLEE DRE
Le Principal

Je, soussigné …….. ☐ père ☐ mère ☐ responsable légal de …… en classe de ……...
n'autorise pas la publication de la photo de l'enfant ci-dessus nommé dans le journal de l'établissement et/ou le site web du collège ou de la Direction Académique des Yvelines à l'occasion de sa participation au cross 2014.

Date : ……./10/2013 Signature :